

LES MISES EN CANDIDATURE POUR LE PRIX DU PREMIER MINISTRE SONT OUVERTES

Les résidentes et résidents de la Saskatchewan ont jusqu'au 30 avril 2012 pour proposer des employés provinciaux à titre de récipiendaires du Prix du premier ministre pour l'excellence dans la fonction publique. Le prix reconnaît le mérite des personnes qui ont servi de façon exceptionnelle le gouvernement ainsi que les citoyennes et les citoyens de la Saskatchewan.

« Quand on décrit l'Avantage Saskatchewan, aucun aspect n'est aussi important que nos fonctionnaires provinciaux », a déclaré le premier ministre Wall. « C'est grâce à leur travail acharné et à leur dévouement envers cette province que nous jouissons aujourd'hui d'autant d'avantages. J'encourage tous les Saskatchewanais à prendre un moment pour présenter la candidature d'une personne ou une équipe de la fonction publique, qui, dans le cadre de son travail, a eu un effet positif sur la population de cette province. »

Des fonctionnaires seuls ou en équipe, employés des ministères gouvernementaux, de certaines sociétés d'État, et de certains conseils, commissions et organismes régis par le Conseil du Trésor sont susceptibles de faire l'objet d'une mise en candidature. Les candidatures proviennent de la fonction publique, d'organismes d'intervenants, de clients et du public, et un comité indépendant fait la sélection. Les noms de six récipiendaires, au plus, seront dévoilés en juin lors de la Semaine nationale de la fonction publique, tandis que la remise des prix se fera dans le cadre d'une cérémonie à l'automne.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Prix pour l'excellence dans la fonction publique ou le Programme des prix et des distinctions honorifiques, veuillez consulter le site www.ops.gov.sk.ca.

-30-

Renseignements :

Jay Teneycke
Communications
Regina
Téléphone : 306-798-6095
Courriel : jay.teneycke@gov.sk.ca